

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DVD 168 Association La Petite Rockette (11^e) - Attribution d'une subvention pour la création d'un atelier de réparation de vélos.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le plan vélo parisien 2015-2020 voté au Conseil de Paris le 14 avril 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec l'association La Petite Rockette une convention lui attribuant une subvention au titre de l'année 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association La Petite Rockette une convention pour l'attribution d'une subvention d'investissement, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 50 000 euros est attribuée à l'association La Petite Rockette (n° SIMPA : 59841 n°dossier : 2016_08579).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204, article 20421, rubrique 822 du budget d'investissement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO